



« Pour la promotion de **l'abeille**
et des produits de **la ruche** »

La journée de L'Abeille Vendéenne

Samedi 24 janvier 2026

Le mot du président Frank Alétru :

Frank remercie les personnes présentes ainsi que celles qui nous ont quitté.

Il nous présente rapidement le déroulement de la journée.

- Les avancées du rucher-école de la Roche sur Yon et les nouvelles du rucher de Pissotte. Tous deux étant des pépinières de formation des nouveaux apiculteurs.
- Le frelon asiatique : Loi passée mais décret non appliqué. Peu de reconnaissance du ministère de la transition écologique, faute de budget.
- La médaille d'or de la secrétaire de L'Abeille Vendéenne au concours photo de l'Abeille de France.
- Victoire sur la loi Duplomb
- Mercosur
- Etat des récoltes modestes de l'année 2025 dues au réchauffement climatique, surtout pour le sud de la France.
- Destruction des nids à frelon asiatique par drone et par caméra thermique.
- Les conférences du matin :
 - . Présentation de l'ANA (conservatoire de l'abeille noire atlantique) avec Yann Audrain et Cédric Ouary.
 - . Espèces exotiques invasives avec Cédric Sourdeau sur tropilaelaps et aethina tumida.
 - . Présentation du pot à mèche par Yves Pidou GDSA 85
- AG
- Visite du rucher-école





« Pour la promotion de **l'abeille**
et des produits de **la ruche** »

PROCES-VERBAL DE LA 104^{ème} ASSEMBLEE GENERALE

DU 24 janvier 2026

Mr Frank ALETRU préside la séance en qualité de Président.

Ouverture de la séance à 15h00 par le Président.

RAPPORT MORAL de Frank Alétru

Bilan d'activité 2025 :

Présentation du SNA :

Il regroupe 126 structures sur le plan national dont l'Outre-mer.

Il représente 25500 adhérents.

Il dispose d'un conseil scientifique et technique (recherche, innovation...) : la Fédération Nationale des Groupements Techniques Apicoles (FNGTA)

Il édite une revue « L'Abeille de France » distribuée en France et à l'étranger.

Première revue francophone.

Le SNA et L'Abeille Vendéenne ont pour mission de :

- Défendre les apiculteurs, l'abeille et les autres pollinisateurs.
- Former les apiculteurs.
- Promouvoir les produits de la ruche.
- Dialoguer avec les instances départementales et régionales.

Concernant l'Abeille vendéenne

Adhésions : 272 membres en 2025.





« Pour la promotion de **l'abeille**
et des produits de **la ruche** »

Frank ajoute que la baisse des adhérents pour l'année qui vient est surtout due à la perte de colonies avec le frelon asiatique en 2025.

ACHATS GROUPES :

Il a été envisagé par le CA de faire un achat groupé de pièges.

Les 2 magasins que nous avons en Vendée seront sollicités. Les tarifs seront ensuite communiqués aux adhérents qui nous feront suivre en retour leur commande avec le règlement joint. Chaque commande sera à aller chercher par l'adhérent dans le magasin concerné.

ACCORDS DU MERCOSUR :

Un volume annuel de 45 000 tonnes de miel à bas prix seront importées en Europe sans aucune taxe. Ceci risque de générer une concurrence avec les miels en provenance d'Asie et d'entraîner une augmentation de la falsification des miels « premier prix ». Nous demandons une augmentation du nombre de contrôles des importations dans les ports et aux frontières de l'Europe.

SYNDICAT National d'Apiculture :

Il va disposer de nouveaux locaux à Savonnières près de Tours : L'Hémicycle des abeilles » :

Sur 1200 m², il va y installer La Maison nationale de l'apiculture et des pollinisateurs, un amphithéâtre, 4 salles de réunion dont une de 150 places ainsi que 2 gîtes, un rucher expérimental et un rucher pédagogique.

Cet ensemble forme un outil de formation et de communication exceptionnel pour valoriser la filière apicole.

L'association francophone d'apithérapie y a déjà réservé 11 dates pour la mise en place de stages de formation.





« Pour la promotion de **l'abeille**
et des produits de **la ruche** »

Construction du bâtiment de formation du RUCHER ECOLE DE LA ROCHE SUR YON :

Frank remercie la ville de La Roche sur Yon et du Bourg sous la Roche ainsi que la région et le département pour leur investissement dans ce projet.

Présentation de Rémi Gaboriau :

Le projet débute en 2019.

Présentation des plans et de la structure bois.

Au moment du lancement des travaux, sous-estimation de la profondeur du bon sol.

Livraison des chalets mi-septembre.

Perte de 3 semaines pour faute de perpendicularité et de niveau de la dalle faite par le maçon.

Tri des pièces difficiles à identifier d'après le plan fournit.

Le bâtiment est assuré à la MAIF pour les bénévoles sur le chantier et pour les élèves qui seront accueillis par la suite.

La région et le département demandent les factures payées pour faire une vérification. Ils doivent verser le solde d'ici peu.

Rémi remercie tous les bénévoles qui sont venus sur le chantier.

Nous finissons par un visionnage des photos du montage.

Frank reprend la parole pour remercier « les castors bâtisseurs ».

Ce bâtiment va valoriser la formation de l'apiculture pour essayer d'avoir la certification de l'Abeille Vendéenne via Api-format pour la formation des métiers de l'apiculture.





« Pour la promotion de **l'abeille**
et des produits de **la ruche** »

L'inauguration :

Seront invitées : les structures départementales et régionales, la ville de La Roche sur Yon et du Bourg, les bénévoles et les adhérents de l'Abeille Vendéenne.

C'est un travail collectif qui valorise notre association, l'apiculture et la formation. Mais aussi pouvoir y faire la fête nationale des miels.

VOTE DU RAPPORT MORAL

LE RAPPORT D'ACTIVITE A ETE ADOPTE A L'UNANIMITE.

RAPPORT FINANCIER

Présentation des comptes 2024/2025 par Brigitte Bonnaud.

Conformément à la décision prise lors du dernier conseil d'administration, le rapport financier de la saison 2024/2025 a été envoyé à chaque adhérent avant l'assemblée générale.

Mr Auteau a vérifié les comptes pour l'exercice 2024/2025.

VOTE DU RAPPORT FINANCIER

LE RAPPORT FINANCIER A ETE ADOPTE A L'UNANIMITE.

La trésorière lance un appel au renouvellement des adhésions.



ELECTION DU TIERS SORTANT

Tiers sortant :

ALETRU Frank : se représente

GAUTRON Alain : se représente

BOUHIER Annick : se représente

GAILLARD Michel : se représente

SORIN Mickaël : démission

LE BOULCH Alain : démission

PLANTIVE François : démission

Il y a 3 nouvelles candidatures :

DAVRANCHE Astrid

TEXIER Michel

BULTEAU Jean-Noël

VOTE DU RAPPORT FINANCIER

LE NOUVEAU CA A ETE ELU A L'UNANIMITE

L'assemblée générale se termine à 16h30.

Bonne année apicole à tous

Le Président
Frank Alétru

La secrétaire
Annick Bouhier

Le secrétaire adjoint
Jacques Coulais

